Nations Unies A/69/594/Corr.1



Assemblée générale

Distr. générale 5 mars 2015 Français

Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 164 de l'ordre du jour
Financement de la Mission de supervision
des Nations Unies en République arabe syrienne

Financement de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Tableau 1

Remplacer le tableau 1 par le tableau ci-après.

Tableau

État récapitulatif de la liquidation des actifs de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Valeur d'inventaire	Pourcentage
Groupe I:	Actifs donnés à d'autres missions ou entreposés temporairement à la BSLB	15 536,1	99,0
Groupe III :	Actifs comptabilisés en pertes ou perdus	182,6	1,0
Total		15 718,7	100,0

2. Paragraphe 8

Remplacer le texte actuel par ce qui suit :

8. La valeur d'inventaire des actifs du groupe III s'élève à 182 600 dollars, soit 1 % de la valeur d'inventaire totale, pour une valeur résiduelle de 68 000 dollars. Ces actifs ont été comptabilisés en pertes pour l'une des raisons suivantes : accident, dommage causé par les éléments, obsolescence, usure normale ou perte (voir le tableau 2).



